

— LE MURMURE —

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

NUM. 60 | AUTOMNE 2025

Gilles Lavoie

Après 32 ans, il passe le flambeau

P. 4 et 5

Élections municipales 2025

Place à la démocratie

P. 6

À venir cet automne

Des activités pour petits et grands

P. 9



VILLE.MONT-JOLI.QC.CA - 418-725-7885



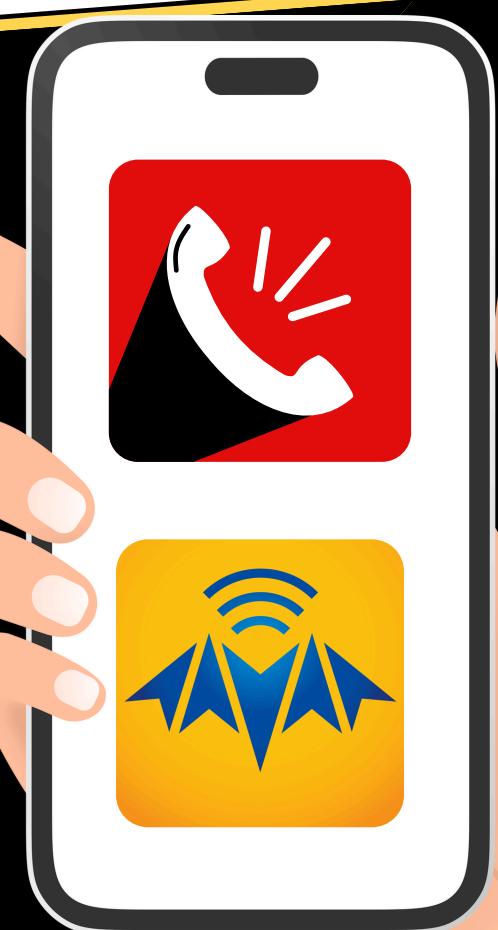
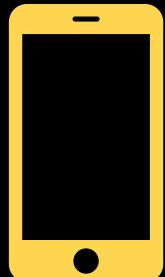
VILLE DE
MONT-JOLI

À l'affût

EN SITUATION D'URGENCE



Abonnez-vous à l'app **idSide Echo**



ville.mont-joli.qc.ca/alertes-citoyennes-idside-echo

À LA UNE

4 Gilles Lavoie: passer le flambeau

6 Place aux élections municipales

7 Alain Thibault, l'homme d'équipe / Des rappels importants pour tout-e-s les citoyen-ne-s de Mont-Joli

8 Messages importants de votre Service en sécurité incendie

9 Des activités pour petits et grands cet automne

10 Agenda | Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers

11 Appel de candidatures | Journalier surnuméraire (date limite: 25 octobre

Note aux résidents du secteur du lac du Gros-Ruisseau

Une présentation de séance de fauillage devaient être effectuées aux membres de l'Association des résidentes et des résidents du lac du Gros-Ruisseau cet automne. Or, en raison d'une présence moins importante que prévue de myriophylle à épis dans les secteurs visés, cette présentation est remise au **printemps 2026**, en accord avec l'Association. Dans l'intervalle, l'Association et la Ville de Mont-Joli continuent de collaborer étroitement.



Gilles Lavoie

Après 32 ans de politique municipale, il tire sa révérence.

Le 15 septembre dernier, Gilles Lavoie a participé à sa dernière séance du conseil municipal. Pour souligner 32 années au service des citoyen-nes de Mont-Joli, le conseiller sortant du district 1 a bien voulu répondre à nos questions dans le but de faire le bilan de ces décennies au bénéfice de la population.

Q - Qu'est-ce qui vous a amené en politique?

R- À l'époque, en 1986, j'ai été sollicité par un conseiller, M. Télesphore Tremblay. Il me connaissait parce que je travaillais aux services sociaux de l'hôpital de Mont-Joli: il était le directeur général de l'hôpital. Il m'a parlé de ce que ça fait, un conseiller. Je n'avais jamais pensé à me lancer en politique. J'ai dit à M. Tremblay que je trouvais ça intéressant, mais que le moment était mal choisi puisque j'arrivais dans de nouvelles fonctions. « Peut-être quand je serai plus en maîtrise de mon emploi », ai-je dit. Deux ans et demi plus tard, le conseiller de l'époque, M. Rodrigue Roussel, a quitté le conseil. C'est alors que deux autres membres du conseil, Ghislain Fiola et Georges Albert, sont venus me rencontrer et m'ont dit que je devrais me présenter. Le climat était beaucoup plus propice à ça. Alors j'ai plongé! Je suis alors allé en élection contre M. Réal Deschênes. Ce que peu de gens savent, c'est que c'était mon ancien professeur! Toujours est-il, sauf son respect, que j'ai gagné avec une grosse majorité (rires). Depuis ce temps, je n'ai été battu qu'une seule fois...par 14 voix! Celui qui m'a battu n'a fait que deux ans et demi avant de démissionner. Alors je me suis présenté à nouveau et le reste appartient à l'histoire.

Q- En 32 ans, vous avez eu le temps de vivre une panoplie de changements. Lequel vous a le plus marqué?

Il y a 32 ans, il y avait une drôle d'attitude à Mont-Joli. Un peu défaitiste, je dirais. Comme si nous étions trop petits pour espérer quelque chose de grand. Et au cours des (**suite en page 5**)

15 dernières années, ça a beaucoup changé. Plus d'ambition, plus de courage, davantage le goût de se développer, de s'enrichir. J'ai remarqué ça plus particulièrement au cours des années les plus récentes (...) L'objectif est maintenant d'attirer des gens à Mont-Joli. C'est sûr que pendant un moment, on était parmi les villes les plus endettées per capita. Maintenant, c'est l'inverse!

Q- Vous avez eu le temps de connaître 6 mairesses et maires, donc 6 philosophies et 6 façons de voir les choses. Est-ce difficile de s'adapter à un tel changement?

Non. Je prenais le temps de m'ajuster et de connaître les différentes personnalités. Peut-être une déformation professionnelle? Possible. Je n'ai jamais accueilli un nouveau maire avec appréhension. De toutes façons, on apprend rapidement que tout ça est un travail d'équipe.

Q- Lorsqu'on décide de quitter la politique, inévitablement, on doit accepter de ne pas avoir terminer l'ensemble des projets qu'on a en tête. Sans jouer au gérant d'estrade, quel est votre plus grand souhait pour Mont-Joli au cours des prochaines années?

Je souhaite qu'on poursuive sur notre lancée de développement. C'est l'avenir de la Ville. Je crois vraiment qu'on doit mettre les bouchées doubles sur cet enjeu.

Q- Vous parlez beaucoup de développement, mais on a vu récemment que certaines villes le font trop rapidement au goût des citoyens. Comment développe-t-on sans que ce soit anarchique ou chaotique?

Il faut des fois ne pas hésiter à être accompagné, à faire appel à des experts pour nous épauler et nous guider là-dedans. De toute façon, on n'a pas le choix de se développer. Il faut le faire dans l'ordre, à l'écoute des citoyens et de ce qu'il veulent pour leur Ville.



Q- Avez-vous un conseil à donner à celles et ceux - jeunes et moins jeunes - qui aimeraient se lancer en politique?

Ne jamais oublier que tu es une ou un élu. Par tes pairs. Il faut prendre le temps d'écouter, d'analyser, de comprendre. Lorsque tu écoutes les gens, tu ne peux pas te tromper.

J'aimerais, en terminant, prendre le temps de remercier l'ensemble des citoyens, surtout celles et ceux du district 1 qui m'ont accordé leur confiance pendant toutes ces années. 8 mandats, 32 ans. Élu trois fois sans opposition. J'ai beaucoup apprécié vous accompagner et vous représenter. Je suis extrêmement reconnaissant.

Élections municipales 2025

Ce qu'il faut savoir

Le 2 novembre, on vote!



Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec.

VOTER

Si vous êtes domicilié sur le territoire de la ville de Mont-Joli, vous serez inscrit normalement sur la liste électorale correspondant à l'adresse de votre domicile et vous recevrez, vers le 10 octobre 2025, un avis d'inscription par la poste.

POSER SA CANDIDATURE

Les candidatures au poste de maire et aux postes de conseillers-ères des 6 districts seront reçues entre le 19 septembre 2025 et le 3 octobre 2025, au plus tard à 16 h 30. Pour ce faire, il vous faut remplir un formulaire de candidature dans lequel vous aurez au moins 10 signatures d'appui.

TRAVAILLER AUX ÉLECTIONS

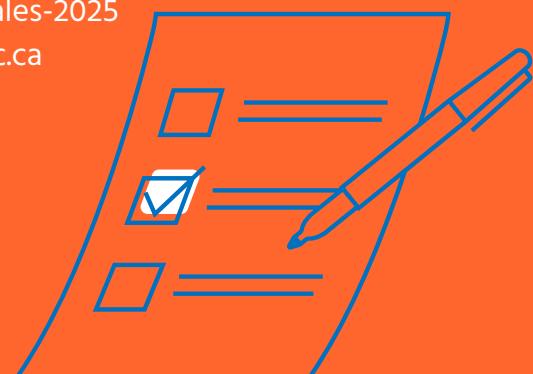
La Ville affichera progressivement les postes à pourvoir sur son site Internet. La présidente d'élection veille à mettre en œuvre avec neutralité et impartialité toutes les opérations nécessaires à l'organisation et au déroulement des élections municipales sur le territoire de la ville de Mont-Joli.

RÉSULTATS

Les résultats finaux seront affichés sur le site web de la Ville de Mont-Joli une fois que le dépouillement sera légalement confirmé.

Pour plus d'informations: ville.mont-joli.qc.ca/elections-municipales-2025

Pour joindre la présidente d'élection: election@ville.mont-joli.qc.ca





Alain Thibault, l'homme d'équipe

Le 2 novembre prochain marquera également la fin du parcours politique du conseiller du district 5, M. Alain Thibault. Invité à participer à une entrevue similaire à celle qu'a accordé M. Lavoie en page 4 et 5, M. Thibault a décliné, fidèle à sa réputation d'homme d'équipe, en affirmant que M. Lavoie et ses 32 années au conseil municipal méritent toute la place. « Je tiens simplement à remercier les citoyen-ne-s du district 5 pour leur confiance! », a affirmé M. Thibault. La Ville de Mont-Joli lui souhaite tout le bonheur du monde et le remercie pour ces 8 années de service au conseil municipal.

Règlement animalier



La Ville de Mont-Joli a été interpellée à plusieurs reprises dernièrement en raison du laxisme de certains propriétaires concernant la réglementation animalière. Pour assurer l'intégrité de tout le monde, nous vous rappelons que cette réglementation doit être respectée par tou-te-s les propriétaires d'animaux, quels qu'ils soient.

Pour plus d'informations sur la réglementation en vigueur, rendez-vous sur notre site Internet à l'adresse ville.mont-joli.qc.ca/animaux.

Conformez votre piscine!



Dans le but d'assurer la sécurité aquatique de tous un chacun, le gouvernement du Québec oblige les propriétaires de piscines à se conformer au « Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles » (<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>)

Le « Règlement » s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date de mise en place. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1er novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ONT JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025 POUR METTRE AUX NORMES LEURS INSTALLATIONS.

Pour plus d'informations, joignez-nous par courriel: urbanisme@ville.mont-joli.qc.ca.

Des messages importants de votre Service en Sécurité incendie

4 minutes critiques

Il y a 20 ans, vous aviez près de 17 minutes pour évacuer une maison en feu. Aujourd'hui, **c'est seulement 3 à 4 minutes.**

Pourquoi? Parce que les meubles modernes en mousse et plastiques brûlent plus vite et dégagent des fumées toxiques que les matériaux naturels utilisés autrefois. Les matériaux modernes dégagent donc une plus grande quantité de chaleur. De plus, les maisons à aire ouverte laissent le feu et la fumée se propager en un éclair.

Chaque seconde compte : préparez votre plan d'évacuation et pratiquez-le avec ta famille. Soyons vigilants! Partageons l'information!

Vos avertisseurs de fumée sont-ils fonctionnels?

Il est possible que vous receviez une visite de nos pompiers dans le cadre du Programme de vérification des avertisseurs de fumée (PVAF). En cas d'anomalie, un avis vous sera laissé. Il est très important, pour aider nos pompiers dans leur travail, que vous complétiez l'attestation de modification et que vous nous le rentriez dans les plus brefs délais!

Vous êtes absent-e lors de notre visite? Pas de problème! Un carton d'auto-évaluation avec un code QR vous sera laissé. Encore là, il sera nécessaire de nous le renvoyer, une fois rempli.

Deux options pour nous l'envoyer:

- Par la poste au 40, av. de l'Hôtel-de-Ville, Mont-Joli QC, G5H 1W8;
- En personne à l'accueil de l'hôtel de ville.



Quelques rappels

- Au minimum un avertisseur de fumée par étage;
- Les avertisseurs doivent avoir moins de 10 ans;
- Si vous avez un appareil de chauffage à combustion ou un garage annexé, l'avertisseur de monoxyde de carbone est OBLIGATOIRE (notamment auprès de votre assureur).

Des activités pour petits et grands!

Mont-Joli fête l'Halloween

Préparez vos costumes! Le **25 octobre** prochain, aura lieu la parade d'Halloween dans les rues de la Ville! Une foule d'activités seront proposées pour toute la famille.

Célébrons en toute sécurité ce moment de l'année où friandises, épouvantes (mais pas trop) et frissons nous rassemblent!



Mont-Joli fête Noël

Comme le veut maintenant la tradition, Mont-Joli revêtira ses plus beaux atours de Noël encore cette année, du 28 au 30 novembre!

Le **28 novembre**, place au spectacle jeunesse avec « Capitaine Jack Sparrow fête Noël »! Le **29 novembre**, ce sera le très couru défilé de Noël dans les rues de notre ville, avec un feu d'artifice! **Le 30 novembre**, ce sera l'heure de bruncher en famille et entre amis.



Carte patin-eau

Hésitez-vous entre la natation et le patinage comme activité sportive de prédilection? À Mont-Joli, au lieu de choisir entre ces deux disciplines, nous vous proposons de...choisir les deux! Pour ce faire, nous avons une belle offre: la carte patin-eau!

Pour plus d'informations:
ville.mont-joli.qc.ca/carte-patin-eau



À la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers cet automne

Club de lecture

Vous êtes « bibliovore »? Vous avez envie de partager vos impressions sur vos plus récentes lectures? Le Club de lecture adulte est là pour vous et sera de retour dès la semaine prochaine! À tous les premiers lundis de chaque mois, à la Salle Rotary de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers, et ce jusqu'au 1er juin 2026. Pour plus d'informations, veuillez joindre Mme Francine Leblanc: **418-775-2728**.

Club d'écriture

Tous les premiers et troisièmes dimanches du mois, à 13h30, venez partager votre passion des mots avec d'autres férus du gribouillage de notre magnifique langue. À la Salle Rotary de la bibliothèque. Pour plus d'informations, veuillez joindre Mme Gilberte Leblanc: **418-775-1999**.

Des événements pour tous les goûts

24 oct.: Atelier de collage et mandala avec Isabelle Carignan, 14h (max. 20 pers.) dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec.

30 oct.: Conte d'Halloween avec Isabelle Berrubey, 18h30 (pour les 3 à 7 ans).

11 nov.: Rencontre d'auteure avec Noémie Pomerleau-Cloutier, 18h30.

25 nov.: Conférence sur le caribou forestier, 18h30, avec Martin-Hughes Saint-Laurent.

5 déc.: Conte de noël avec Georgette Renaud et Daniel Projean, 14h.

7 déc.: Chasse aux lutins, de 9h à 11h (en collaboration avec la Maison de la Famille).

14 déc.: Contes et brioches, 10h (activité de Noël pour les 3 à 7 ans).



Tu aimes le travail extérieur?



Journalier surnuméraire (sur appel) au Service des travaux publics

La Ville est à la recherche d'une personne responsable pour assumer les fonctions de Journalier surnuméraire (sur appel) au Service des travaux publics.

Sous la supervision du Superviseur du service de la voirie, la personne titulaire du poste doit accomplir divers travaux manuels courants concernant l'entretien, la réfection, la construction de rues, de stationnement, de terrain, de bâtiments et autres propriétés de la Ville de Mont-Joli, les travaux de signalisation et le déneigement. De plus, elle aura à opérer divers équipements.

En collaboration avec les personnes salariées possédant les qualifications requises, le titulaire du poste doit opérer, entretenir et réparer les réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial sur le territoire de la Ville de Mont-Joli.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- Posséder un permis de conduire de classe 3;
- Carte ASP Construction;
- Habiléités manuelles, capacité à travailler en équipe, autonomie et sens des responsabilités.

Les avantages:

- Échelle salariale de 24,10\$ à 28,98\$
- Possibilité de banque de temps supplémentaire
- Programme d'aide aux employés (PAE)
- Régime d'assurance collectives avantageux (lors de la permanence)
- Horaire jusqu'à 40h par semaine
- Congé(s) mobile(s)
- Congé(s) de maladie
- Régime de retraite à prestations déterminées
-

Veuillez faire parvenir votre candidature à Elaine Guilbault, directrice des ressources humaines d'ici le 25 octobre à l'adresse ressourcehumaine@ville.mont-joli.qc.ca.

VOUS DÉSIREZ NOUS FAIRE PART DE PRÉOCCUPATIONS OU D'ENJEUX?



UTILISEZ NOTRE
PLATEFORME
DE PLAINTES ET
DE REQUÊTES!



ville.mont-joli.qc.ca/plaintes-et-requetes